

Métier

GESTIONNAIRE SINISTRE

Évolutions possibles

Au sein du métier

- [ASSISTANT DE GESTION DE LA SINISTRALITE II.3 \(H/F\)](#)
- [GESTIONNAIRE DE DOSSIERS DE SINISTRES II.3 \(H/F\)](#)
- [GESTIONNAIRE DE DOSSIERS SINISTRE SPECIALISE III.2 \(H/F\)](#)
- [CHARGE DE GESTION D'UN DOMAINE ASSURABLE III.3 \(H/F\)](#)
- [EXPERT AUTOMOBILE III.3 \(H/F\)](#)

A compétences proches

- [ASSISTANT COMPTABLE](#)
- [ASSISTANT DE DIRECTION](#)
- [GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF ET DOCUMENTAIRE](#)

Vers une nouvelle orientation

- [GESTIONNAIRE ADMINISTRATION DES VENTES](#)
- [ASSISTANT MIDDLE OFFICE](#)

Raisons d'être

Le gestionnaire de sinistres instruit, au sein d'une direction territoriale ou nationale, l'ensemble des dossiers de sinistres des entités relevant de son périmètre d'intervention, selon le risque couvert, dans le respect des procédures, de la réglementation et du processus de négociation établi par le Groupe La Poste.

Missions

ANALYSER LES DOSSIERS SINISTRES:

- Délimiter le périmètre du dossier (nature du sinistre, police d'assurance, tiers en cause, assureurs, etc.)
- Collecter les pièces justificatives des dommages et conduire les investigations nécessaires au traitement des dossiers
- Conseiller les métiers au sujet des démarches à entreprendre dès la constatation de l'incident

ASSURER LE TRAITEMENT DES DOSSIERS SINISTRES:

- Déterminer la responsabilité et/ou le taux de responsabilité des parties en cause
- Procéder ou faire procéder aux expertises nécessaires
- Evaluer le montant des dommages après obtention des preuves du montant du préjudice
- Négocier avec les différents interlocuteurs en veillant à la défense des intérêts du personnel et des entités du Groupe

PARTICIPER À LA GESTION DES CONTENTIEUX:

- Collaborer à l'argumentaire rédigé par le service juridique dans le cadre de procédures contentieuses
- Exécuter les décisions judiciaires liées aux règlements des dossiers

CONTRIBUER À LA GESTION COMPTABLE DE L'ACTIVITÉ:

- Assurer l'activité de gestion permettant la facturation des prestations
- Elaborer, contrôler et faire valider les états comptables des sinistres selon les procédures budgétaires du Groupe
- Transmettre au service comptable les pièces nécessaires aux opérations de décaissement ou d'encaissement

RÉALISER LE REPORTING:

- Saisir les éléments d'information indispensables dans le SI de gestion et archiver les dossiers électroniques ou papiers
- Réaliser des rapports et des statistiques sur le suivi des sinistres de grande ampleur et/ou sur le sinistre client

Facteurs d'évolution du métier

Externes :

- Cadre législatif et réglementaire de plus en plus contraint
- Identification et prise en charge de nouveaux risques par l'assurance

Internes :

- Evolution des garanties d'assurances
- Evolution des risques couverts

Famille

Filière

Répartition des effectifs

- □

Groupe - siège

Effectif du métier

De 10 à 49